

Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les principales méthodes comptables qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 9 août 2023



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES À COURT TERME RBC

Le 30 juin 2023

	Nombre de titres	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
FONDS SOUS-JACENTS				
iShares Core Canadian Short Term Corporate Bond Index ETF	499 000	9 081	8 912	
iShares EUR Corp. Bond 1-5yr UCITS ETF	53 000	7 600	7 845	
TOTAL DES FONDS SOUS-JACENTS		16 681	16 757	2,6

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS MONDIALES				
Australie				
Obligations du gouvernement de l'Australie, 2,250 %, 21 mai 2028, AUD	10 850	9 446	8 866	
		9 446	8 866	1,4
Azerbaïdjan				
Southern Gas Corridor CJSC, 6,875 %, 24 mars 2026, USD	900	1 290	1 213	
State Oil Co. of the Azerbaijan Republic, 6,950 %, 18 mars 2030, USD	670	945	918	
		2 235	2 131	0,3
Brésil				
Banco Nacional de Desenvolvimento Economico e Social, 5,750 %, 26 sept. 2023, USD	600	805	794	
Obligations internationales du gouvernement du Brésil, 4,625 %, 13 janv. 2028, USD	660	867	850	
Obligations internationales du gouvernement du Brésil, 4,500 %, 30 mai 2029, USD	300	378	377	
		2 050	2 021	0,3

Canada				
AIMCo Realty Investors LP, 2,195 %, 4 nov. 2026	1 250	1 194	1 136	
Algonquin Power Co., 4,090 %, 17 févr. 2027	500	487	474	
ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10 mars 2026	1 000	969	921	
Banque de Montréal, 3,650 %, 1 ^{er} avr. 2027	900	900	852	
Banque de Montréal, 6,534 %, 27 oct. 2032	150	151	154	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,950 %, 8 mars 2027	1 200	1 098	1 110	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,934 %, 3 mai 2032	2 100	2 101	1 963	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,350 %, 12 mars 2025	2 000	2 025	1 932	
La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 3,600 %, 29 sept. 2027	900	840	850	
Brookfield Infrastructure Finance ULC, 5,616 %, 14 nov. 2027	100	100	101	
Brookfield Renewable Partners ULC, 3,752 %, 2 juin 2025	2 700	2 760	2 608	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,750 %, 7 mars 2025	1 500	1 500	1 432	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,250 %, 7 janv. 2027	1 000	953	905	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,050 %, 7 oct. 2027	1 200	1 190	1 191	
Canadian Natural Resources Ltd., 3,420 %, 1 ^{er} déc. 2026	500	505	473	
Banque canadienne de l'Ouest, 1,926 %, 16 avr. 2026	1 230	1 090	1 108	
Banque canadienne de l'Ouest, 1,818 %, 16 déc. 2027	750	637	637	
Énergie Cenovus Inc., 3,600 %, 10 mars 2027	1 000	1 012	952	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 2,848 %, 21 mai 2027	500	439	457	
Daimler Truck Finance Canada Inc., 2,460 %, 15 déc. 2026	1 500	1 441	1 359	
Dollarama inc., 1,505 %, 20 sept. 2027	300	249	260	
Financière General Motors du Canada Ltée, 1,750 %, 15 avr. 2026	1 000	881	897	
Glacier Credit Card Trust, 4,958 %, 20 sept. 2027	800	783	791	
Banque HSBC Canada, 3,403 %, 24 mars 2025	1 000	1 000	966	
Hyundai Capital Canada Inc., 3,196 %, 16 févr. 2027	300	266	276	
Inter Pipeline Ltd., 4,232 %, 1 ^{er} juin 2027	500	476	477	
Banque Nationale du Canada, 2,580 %, 3 févr. 2025	400	390	382	
Banque Nationale du Canada, 5,296 %, 3 nov. 2025	1 200	1 200	1 196	
Banque Nationale du Canada, 2,237 %, 4 nov. 2026	600	543	545	
Nissan Canada Inc., 2,103 %, 22 sept. 2025	1 500	1 430	1 364	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,000 %, 1 ^{er} déc. 2026	500	471	453	



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
Canada (suite)				
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co., Ltd., 2,800 %, 1 ^{er} juin 2027	1 000	982	925	
Pembina Pipeline Corp., 3,710 %, 11 août 2026	2 000	2 028	1 908	
Province d'Ontario, 2,400 %, 2 juin 2026	3 410	3 244	3 224	
Fonds de placement immobilier RioCan, 2,361 %, 10 mars 2027	600	510	529	
Rogers Communications Inc., 3,100 %, 15 avr. 2025	1 500	1 494	1 435	
Banque Royale du Canada, 1,589 %, 4 mai 2026*	700	615	632	
La Banque Toronto-Dominion, 2,667 %, 9 sept. 2025	1 000	1 000	943	
		38 954	37 818	5,9
Chine				
China Development Bank, 2,730 %, 11 nov. 2024, CNY	15 000	3 016	2 754	
China Development Bank, 2,830 %, 10 sept. 2026, CNY	90 000	17 514	16 613	
		20 530	19 367	3,0
Colombie				
Obligations internationales du gouvernement de la Colombie, 8,125 %, 21 mai 2024, USD	1 000	1 434	1 352	
Obligations internationales du gouvernement de la Colombie, 4,500 %, 28 janv. 2026, USD	1 100	1 451	1 389	
Obligations internationales du gouvernement de la Colombie, 3,875 %, 25 avr. 2027, USD	690	846	830	
Obligations internationales du gouvernement de la Colombie, 4,500 %, 15 mars 2029, USD	300	353	349	
		4 084	3 920	0,6
Danemark				
Obligation du gouvernement du Danemark, 1,750 %, 15 nov. 2025, DKK	33 000	6 213	6 199	
		6 213	6 199	1,0
République dominicaine				
Obligations internationales de la République dominicaine, 6,875 %, 29 janv. 2026, USD	1 150	1 628	1 538	
Obligations internationales de la République dominicaine, 5,500 %, 22 févr. 2029, USD	670	846	834	
		2 474	2 372	0,4
Égypte				
Obligations internationales du gouvernement de l'Égypte, 5,875 %, 11 juin 2025, USD	300	383	319	
		383	319	—
France				
BNP Paribas S.A., 2,125 %, 23 janv. 2027, EUR	700	1 112	948	
BPCE S.A., 3,625 %, 17 avr. 2026, EUR	800	1 175	1 138	
BPCE S.A., 0,500 %, 14 janv. 2028, EUR	1 000	1 425	1 246	
Société Générale S.A., 0,625 %, 2 déc. 2027, EUR	100	141	125	
		3 853	3 457	0,5
Allemagne				
Bayer AG, 0,750 %, 6 janv. 2027, EUR	700	1 050	906	
Bundesobligation, 0,000 %, 10 oct. 2025, EUR	900	1 180	1 215	
Deutsche Bank AG, 1,875 %, 23 févr. 2028, EUR	700	1 005	897	
Fresenius Finance Ireland Plc., 2,125 %, 1 ^{er} févr. 2027, EUR	700	1 135	945	
Volkswagen Leasing GmbH, 0,375 %, 20 juill. 2026, EUR	700	1 033	898	
		5 403	4 861	0,8
Guatemala				
Obligations internationales du gouvernement du Guatemala, 4,500 %, 3 mai 2026, USD	750	984	952	
		984	952	0,1
Hongrie				
Obligations internationales du gouvernement de Hongrie, 5,250 %, 16 juin 2029, USD	460	612	595	
	612	595	0,1	
Indonésie				
Perusahaan Perseroan Persero PT Perusahaan Listrik Negara, 4,125 %, 15 mai 2027, USD	600	760	758	
		760	758	0,1
Italie				
Buoni Poliennali Del Tesoro, 0,250 %, 15 mars 2028, EUR	5 300	6 346	6 534	
Buoni Poliennali Del Tesoro, 0,000 %, 1 ^{er} avr. 2026, EUR	14 070	19 340	18 364	
		25 686	24 898	3,9



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
Jordanie				
Obligations internationales du gouvernement de Jordanie, 6,125 %, 29 janv. 2026, USD	350	455	456	
		455	456	0,1
Luxembourg				
Blackstone Property Partners Europe Holdings S.a.r.l. 1,000 %, 20 oct. 2026, EUR	1 000	1 440	1 192	
Logicor Financing S.a.r.l. 0,625 %, 17 nov. 2025, EUR	600	856	761	
		2 296	1 953	0,3
Mexique				
Obligations mexicaines, 8,000 %, 5 sept. 2024, MXN	300	1 966	2 248	
Obligations mexicaines, 7,750 %, 29 mai 2031, MXN	350	2 133	2 566	
Obligations internationales du gouvernement du Mexique, 3,750 %, 11 janv. 2028, USD	780	990	985	
Petroleos Mexicanos, 6,875 %, 4 août 2026, USD	1 400	1 863	1 734	
Petroleos Mexicanos, 6,500 %, 23 janv. 2029, USD	100	110	110	
		7 062	7 643	1,2
Maroc				
OCP S.A., 5,625 %, 25 avr. 2024, USD	1 100	1 457	1 453	
		1 457	1 453	0,2
Pays-Bas				
EnBW International Finance BV, 3,625 %, 22 nov. 2026, EUR	700	959	1 006	
Heimstaden Bostad Treasury BV, 0,625 %, 24 juill. 2025, EUR	1 000	1 424	1 201	
Heimstaden Bostad Treasury BV, 1,375 %, 3 mars 2027, EUR	312	465	339	
Prosus N.V., 1,207 %, 19 janv. 2026, EUR	400	572	527	
Volkswagen International Finance N.V., 3,500 %, perpétuelles, EUR	700	1 111	952	
		4 531	4 025	0,6
Nouvelle-Zélande				
Obligations du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 2,750 %, 15 avr. 2025, NZD	583	481	454	
Obligations du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 0,250 %, 15 mai 2028, NZD	3 979	2 771	2 628	
		3 252	3 082	0,5
Norvège				
Obligation du gouvernement de la Norvège, 1,750 %, 13 mars 2025, NOK	14 370	2 146	1 705	
Obligation du gouvernement de la Norvège, 1,750 %, 17 févr. 2027, NOK	47 200	5 903	5 410	
		8 049	7 115	1,1
Oman				
Obligations internationales du gouvernement d'Oman, 4,750 %, 15 juin 2026, USD	950	1 217	1 226	
		1 217	1 226	0,2
Panama				
Obligations internationales du gouvernement du Panama, 7,125 %, 29 janv. 2026, USD	1 300	1 928	1 798	
Obligations internationales du gouvernement du Panama, 8,875 %, 30 sept. 2027, USD	650	1 019	989	
Obligations internationales du gouvernement du Panama, 3,875 %, 17 mars 2028, USD	200	252	251	
		3 199	3 038	0,5
Philippines				
Obligations internationales du gouvernement des Philippines, 3,750 %, 14 janv. 2029, USD	350	446	444	
		446	444	0,1
Pologne				
Obligations du gouvernement de la République de Pologne, 2,250 %, 25 oct. 2024, PLN	9 100	2 955	2 829	
Obligations du gouvernement de la République de Pologne, 2,750 %, 25 avr. 2028, PLN	4 800	1 220	1 381	
		4 175	4 210	0,7
Roumanie				
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 5,250 %, 25 nov. 2027, USD	1 570	2 054	2 034	
		2 054	2 034	0,3
Singapour				
Obligations du gouvernement de Singapour, 2,875 %, 1 ^{er} sept. 2027, SGD	2 000	2 033	1 939	
		2 033	1 939	0,3



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
Afrique du Sud				
Obligations du gouvernement de la République sud-africaine, 10,500 %, 21 déc. 2026, ZAR	5 000	451	366	
Obligations du gouvernement de la République sud-africaine, 8,750 %, 28 févr. 2048, ZAR	6 880	427	352	
Obligations internationales du gouvernement de la République sud-africaine, 4,665 %, 17 janv. 2024, USD	1 200	1 569	1 576	
Obligations internationales du gouvernement de la République sud-africaine, 4,300 %, 12 oct. 2028, USD	490	600	575	
		3 047	2 869	0,4
Espagne				
Obligations du gouvernement d'Espagne, 0,000 %, 31 mai 2024, EUR	10 400	14 822	14 548	
Obligations du gouvernement d'Espagne, 0,000 %, 31 janv. 2026, EUR	5 559	7 945	7 381	
Banco Santander S.A., 3,625 %, 27 sept. 2026, EUR	1 100	1 456	1 562	
		24 223	23 491	3,7
Obligations supranationales				
Union européenne, 0,800 %, 4 juill. 2025, EUR	20 000	27 420	27 435	
Union européenne, 0,000 %, 6 juill. 2026, EUR	6 000	7 969	7 875	
Union européenne, 0,000 %, 2 juin 2028, EUR	2 000	2 518	2 487	
		37 907	37 797	5,9
Suède				
Swedbank AB, 1,300 %, 17 févr. 2027, EUR	800	1 159	1 034	
Obligations du gouvernement de Suède, 2,500 %, 12 mai 2025, SEK	12 000	1 518	1 449	
Obligations du gouvernement de Suède, 0,750 %, 12 mai 2028, SEK	38 000	4 540	4 242	
		7 217	6 725	1,1
Suisse				
UBS Group AG, 3,250 %, 2 avr. 2026, EUR	700	1 135	976	
UBS Group AG, 0,250 %, 3 nov. 2026, EUR	200	285	258	
UBS Group AG, 4,625 %, 17 mars 2028, EUR	700	1 018	998	
		2 438	2 232	0,3
Ukraine				
Obligations internationales du gouvernement de l'Ukraine, 7,750 %, 1 ^{er} sept. 2026, USD	700	936	226	
		936	226	—
Royaume-Uni				
BP Capital Markets Plc., 3,250 %, perpétuelles, EUR	1 000	1 574	1 335	
HSBC Holdings Plc., 3,019 %, 15 juin 2027, EUR	1 300	1 749	1 791	
NatWest Group Plc., 1,750 %, 2 mars 2026, EUR	700	1 086	961	
Obligations du Royaume-Uni, 0,250 %, 31 janv. 2025, GBP	10 770	16 704	16 728	
Obligations du Royaume-Uni, 1,250 %, 22 juill. 2027, GBP	6 715	9 916	9 815	
		31 029	30 630	4,8
États-Unis				
AT&T Inc., 3,550 %, 18 nov. 2025, EUR	300	440	429	
Berkshire Hathaway Inc., 1,135 %, 20 avr. 2028, JPY	100 000	1 005	923	
Dover Corp., 1,250 %, 9 nov. 2026, EUR	700	1 084	924	
Fidelity National Information Services Inc., 0,625 %, 3 déc. 2025, EUR	500	752	663	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,750 %, 30 juin 2024	74 503	95 213	95 209	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,500 %, 30 sept. 2024	25 500	32 296	32 240	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,250 %, 15 nov. 2025	5 250	6 757	6 572	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,625 %, 15 févr. 2026	31 518	39 750	38 699	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,625 %, 15 mai 2026	3 000	3 856	3 669	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,375 %, 15 mai 2027	20 980	26 451	25 885	
Obligations du Trésor des États-Unis, 2,625 %, 15 févr. 2029	11 275	14 077	13 841	
Obligations du Trésor des États-Unis, 1,875 %, 15 févr. 2041	2 000	2 008	1 926	
		223 689	220 980	34,6
Vietnam				
Obligations internationales du gouvernement du Vietnam, 4,800 %, 19 nov. 2024, USD	500	676	651	
		676	651	0,1
TOTAL DES OBLIGATIONS MONDIALES		495 055	482 753	75,4



Le 30 juin 2023

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste Valeur (\$)	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME				
Banque de Montréal, 4,907 %, 17 juill. 2023	4 000	3 991	3 991	
Banque de Montréal, 4,923 %, 19 juill. 2023	10 000	9 977	9 976	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,902 %, 11 juill. 2023	20 000	19 974	19 973	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,025 %, 31 juill. 2023	10 000	9 959	9 959	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,874 %, 12 juill. 2023	12 000	11 982	11 982	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 4,903 %, 17 juill. 2023	8 000	7 983	7 983	
Bons du Trésor du Canada, 4,510 %, 17 août 2023	1 779	1 769	1 769	
Bons du Trésor du Canada, 4,636 %, 12 oct. 2023	2 101	2 074	2 074	
Bons du Trésor du Canada, 4,470 %, 9 nov. 2023	800	787	787	
Banque Nationale du Canada, 4,700 %, 4 juill. 2023	9 228	9 228	9 228	
Banque Nationale du Canada, 4,739 %, 5 juill. 2023	10 000	9 995	9 995	
Banque Nationale du Canada, 4,959 %, 21 juill. 2023	4 000	3 989	3 989	
Banque Nationale du Canada, 4,997 %, 28 juill. 2023	1 000	996	996	
La Banque Toronto-Dominion, 4,895 %, 10 juill. 2023	27 000	26 968	26 968	
La Banque Toronto-Dominion, 4,935 %, 20 juill. 2023	5 000	4 987	4 987	
La Banque Toronto-Dominion, 4,990 %, 27 juill. 2023	5 000	4 982	4 982	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME		129 641	129 639	20,3
TOTAL DES PLACEMENTS		641 377	629 149	98,3
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		—	20	—
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		—	(1 526)	(0,2)
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		—	7 379	1,2
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		—	(1 454)	(0,2)
TOTAL DU PORTEFEUILLE		641 377	633 568	99,1
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			5 221	0,9
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			638 789	100,0

ANNEXE A

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Gain latent (\$)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis CME, septembre 2023 à 136,22 USD chacun	5	913	15
Contrat à terme normalisé sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis, septembre 2023 à 126,91 USD chacun	5	858	5
Gain latent		1 771	20

ANNEXE A (suite)

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrat à terme normalisé Euro-Bobl, septembre 2023 à 115,71 EUR chacun	159	26 971	(336)
Contrat à terme normalisé Euro-BTP, septembre 2023 à 116,11 EUR chacun	19	3 195	(1)
Contrat à terme normalisé Euro-Schatz, septembre 2023 à 104,85 EUR chacun	84	12 847	(97)
Contrat à terme normalisé sur obligations du Royaume-Uni, septembre 2023 à 95,30 GBP chacun	(11)	(1 736)	(17)
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 2 ans, septembre 2023 à 101,67 USD chacun	76	21 253	(232)
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 5 ans, septembre 2023 à 107,09 USD chacun	410	60 575	(843)
Perte latente		123 105	(1 526)
TOTAL DES CONTRATS À TERME NORMALISÉS		124 876	(1 506)

Les contreparties aux contrats à terme normalisés ci-dessus détiennent 3 890 \$ de bons du Trésor du Canada en garantie.



Le 30 juin 2023

ANNEXE B

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 1 264 CAD, vente 921 USD à 1,3246	5 juill. 2023	44
Achat 69 CAD, vente 50 USD à 1,3246	5 juill. 2023	2
Achat 415 CAD, vente 309 USD à 1,3246	5 juill. 2023	5
Achat 345 CAD, vente 256 USD à 1,3246	5 juill. 2023	5
Achat 682 GBP, vente 1 146 CAD à 1,6824	5 juill. 2023	1
Achat 31 064 CAD, vente 21 100 EUR à 1,4458	6 juill. 2023	556
Achat 565 CAD, vente 390 EUR à 1,4458	6 juill. 2023	1
Achat 15 257 EUR, vente 22 041 CAD à 1,4458	6 juill. 2023	19
Achat 3 834 CAD, vente 4 187 AUD à 0,8826	10 juill. 2023	138
Achat 2 199 CAD, vente 1 636 USD à 1,3245	10 juill. 2023	32
Achat 970 CAD, vente 720 USD à 1,3245	10 juill. 2023	16
Achat 238 CAD, vente 175 USD à 1,3245	10 juill. 2023	6
Achat 21 954 CAD, vente 16 016 USD à 1,3245	11 juill. 2023	740
Achat 12 100 USD, vente 15 919 CAD à 1,3245	11 juill. 2023	108
Achat 530 CAD, vente 356 EUR à 1,4462	12 juill. 2023	15
Achat 4 238 CAD, vente 3 113 USD à 1,3245	13 juill. 2023	115
Achat 1 093 CAD, vente 8 465 NOK à 0,1235	13 juill. 2023	48
Achat 403 CAD, vente 270 EUR à 1,4465	18 juill. 2023	12
Achat 961 CAD, vente 1 155 NZD à 0,8127	19 juill. 2023	22
Achat 1 713 CAD, vente 1 880 AUD à 0,8827	19 juill. 2023	53
Achat 7 975 PLN, vente 2 544 CAD à 0,3254	19 juill. 2023	51
Achat 156 CAD, vente 105 EUR à 1,4466	20 juill. 2023	3
Achat 3 571 CAD, vente 2 650 USD à 1,3243	20 juill. 2023	61
Achat 7 364 CAD, vente 5 453 USD à 1,3243	21 juill. 2023	142
Achat 14 468 CAD, vente 10 711 USD à 1,3243	21 juill. 2023	283
Achat 1 018 CAD, vente 748 USD à 1,3243	21 juill. 2023	27
Achat 546 CAD, vente 647 NZD à 0,8126	24 juill. 2023	20
Achat 1 639 CAD, vente 1 817 AUD à 0,8828	25 juill. 2023	34
Achat 841 CAD, vente 6 450 SEK à 0,1229	25 juill. 2023	48
Achat 456 CAD, vente 3 568 NOK à 0,1235	25 juill. 2023	15
Achat 419 CAD, vente 3 210 SEK à 0,1229	25 juill. 2023	24
Achat 646 CAD, vente 4 871 SEK à 0,1229	25 juill. 2023	47
Achat 4 300 USD, vente 5 658 CAD à 1,3242	25 juill. 2023	37
Achat 687 CAD, vente 823 NZD à 0,8126	26 juill. 2023	18
Achat 673 CAD, vente 455 EUR à 1,4469	26 juill. 2023	14
Achat 8 510 CAD, vente 6 325 USD à 1,3242	26 juill. 2023	134
Achat 4 831 CAD, vente 3 300 EUR à 1,4469	26 juill. 2023	56
Achat 14 588 CAD, vente 10 866 USD à 1,3242	27 juill. 2023	198
Achat 23 099 CAD, vente 17 297 USD à 1,3242	28 juill. 2023	194
Achat 3 300 CAD, vente 2 264 EUR à 1,4470	28 juill. 2023	23
Achat 792 CAD, vente 10 842 ZAR à 0,0701	31 juill. 2023	31
Achat 795 CAD, vente 5 957 SEK à 0,1230	1 ^{er} août 2023	62
Achat 4 427 CAD, vente 3 300 USD à 1,3241	2 août 2023	57
Achat 1 029 CAD, vente 695 EUR à 1,4473	2 août 2023	23
Achat 21 USD, vente 28 CAD à 1,3241	2 août 2023	–
Achat 4 969 CAD, vente 3 678 USD à 1,3240	3 août 2023	98
Achat 3 744 CAD, vente 2 223 GBP à 1,6819	3 août 2023	4
Achat 490 GBP, vente 824 CAD à 1,6819	3 août 2023	–
Achat 145 GBP, vente 244 CAD à 1,6819	3 août 2023	1
Achat 684 CAD, vente 5 355 NOK à 0,1235	8 août 2023	22
Achat 5 588 CAD, vente 3 705 EUR à 1,4476	9 août 2023	224
Achat 930 CAD, vente 7 281 NOK à 0,1235	11 août 2023	31
Achat 21 CAD, vente 15 USD à 1,3239	11 août 2023	–
Achat 271 CAD, vente 200 USD à 1,3239	11 août 2023	6
Achat 269 CAD, vente 200 USD à 1,3238	15 août 2023	4

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 986 CAD, vente 1 209 NZD à 0,8122	16 août 2023	3
Achat 60 CAD, vente 66 AUD à 0,8831	17 août 2023	2
Achat 14 714 CAD, vente 11 024 USD à 1,3237	18 août 2023	121
Achat 2 316 CAD, vente 1 579 EUR à 1,4480	18 août 2023	29
Achat 20 693 CAD, vente 15 246 USD à 1,3237	18 août 2023	511
Achat 1 761 CAD, vente 1 042 GBP à 1,6815	21 août 2023	9
Achat 6 417 CAD, vente 32 940 CNY à 0,1834	21 août 2023	376
Achat 2 041 CAD, vente 2 012 SGD à 0,9807	22 août 2023	67
Achat 3 274 CAD, vente 2 245 EUR à 1,4482	22 août 2023	22
Achat 1 730 CAD, vente 13 694 SEK à 0,1230	23 août 2023	45
Achat 656 CAD, vente 450 EUR à 1,4483	24 août 2023	4
Achat 3 628 CAD, vente 2 700 USD à 1,3236	25 août 2023	53
Achat 4 822 CAD, vente 24 420 DKK à 0,1946	25 août 2023	68
Achat 432 CAD, vente 294 EUR à 1,4483	25 août 2023	5
Achat 300 EUR, vente 435 CAD à 1,4483	25 août 2023	–
Achat 20 840 CAD, vente 15 482 USD à 1,3235	30 août 2023	349
Achat 23 467 CAD, vente 16 092 EUR à 1,4485	30 août 2023	157
Achat 2 200 EUR, vente 3 170 CAD à 1,4485	30 août 2023	18
Achat 1 533 CAD, vente 12 050 SEK à 0,1231	31 août 2023	50
Achat 38 476 CAD, vente 28 584 USD à 1,3235	31 août 2023	646
Achat 972 CAD, vente 100 000 JPY à 0,0093	31 août 2023	46
Achat 29 293 CAD, vente 21 579 USD à 1,3233	7 sept. 2023	736
Achat 855 CAD, vente 6 890 SEK à 0,1231	11 sept. 2023	6
Achat 874 CAD, vente 652 USD à 1,3232	11 sept. 2023	11
Achat 6 818 CAD, vente 5 094 USD à 1,3232	12 sept. 2023	77
Achat 21 306 MXN, vente 1 611 CAD à 0,0762	13 sept. 2023	13
Achat 882 CAD, vente 660 USD à 1,3232	15 sept. 2023	8
Achat 5 588 CAD, vente 4 214 USD à 1,3231	19 sept. 2023	12
Achat 1 529 CAD, vente 7 843 DKK à 0,1949	20 sept. 2023	–
Achat 649 USD, vente 858 CAD à 1,3231	20 sept. 2023	1
Achat 12 162 CAD, vente 8 385 EUR à 1,4503	4 oct. 2023	1
Achat 2 033 CAD, vente 1 536 USD à 1,3226	10 oct. 2023	1
Achat 5 557 CAD, vente 4 200 USD à 1,3226	10 oct. 2023	2

7 379

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 1 536 USD, vente 2 036 CAD à 1,3246	5 juill. 2023	(1)
Achat 33 EUR, vente 49 CAD à 1,4458	6 juill. 2023	–
Achat 6 200 EUR, vente 8 966 CAD à 1,4458	6 juill. 2023	(2)
Achat 108 CAD, vente 64 GBP à 1,6823	7 juill. 2023	–
Achat 1 833 AUD, vente 1 662 CAD à 0,8826	10 juill. 2023	(44)
Achat 1 919 AUD, vente 1 712 CAD à 0,8826	10 juill. 2023	(18)
Achat 350 USD, vente 469 CAD à 1,3245	10 juill. 2023	(5)
Achat 3 303 CAD, vente 3 752 AUD à 0,8826	10 juill. 2023	(9)
Achat 371 CAD, vente 5 036 MXN à 0,0772	11 juill. 2023	(18)
Achat 5 221 CAD, vente 3 139 GBP à 1,6823	11 juill. 2023	(60)
Achat 150 USD, vente 202 CAD à 1,3245	13 juill. 2023	(3)
Achat 835 USD, vente 1 109 CAD à 1,3245	14 juill. 2023	(3)
Achat 455 CAD, vente 344 USD à 1,3245	14 juill. 2023	(1)
Achat 119 CAD, vente 90 USD à 1,3245	14 juill. 2023	(1)
Achat 3 009 CAD, vente 1 811 GBP à 1,6822	17 juill. 2023	(38)
Achat 2 317 CAD, vente 32 000 MXN à 0,0771	19 juill. 2023	(150)
Achat 3 060 CAD, vente 9 667 PLN à 0,3254	19 juill. 2023	(86)
Achat 320 USD, vente 432 CAD à 1,3243	20 juill. 2023	(8)



Le 30 juin 2023

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 300 USD, vente 409 CAD à 1,3243	21 juill. 2023	(11)
Achat 581 CAD, vente 346 GBP à 1,6821	25 juill. 2023	(1)
Achat 1 169 CAD, vente 9 500 NOK à 0,1235	25 juill. 2023	(5)
Achat 93 CAD, vente 55 GBP à 1,6821	26 juill. 2023	–
Achat 2 264 EUR, vente 3 340 CAD à 1,4470	28 juill. 2023	(64)
Achat 455 USD, vente 612 CAD à 1,3242	28 juill. 2023	(9)
Achat 12 USD, vente 17 CAD à 1,3242	28 juill. 2023	–
Achat 5 957 SEK, vente 774 CAD à 0,1230	1 ^{er} août 2023	(41)
Achat 300 USD, vente 404 CAD à 1,3241	2 août 2023	(7)
Achat 200 USD, vente 270 CAD à 1,3241	2 août 2023	(5)
Achat 3 849 CAD, vente 2 671 EUR à 1,4473	2 août 2023	(18)
Achat 2 501 CAD, vente 1 735 EUR à 1,4473	2 août 2023	(11)
Achat 66 CAD, vente 50 USD à 1,3241	2 août 2023	–
Achat 700 USD, vente 929 CAD à 1,3241	2 août 2023	(1)
Achat 160 USD, vente 215 CAD à 1,3240	3 août 2023	(2)
Achat 3 688 CAD, vente 11 415 PLN à 0,3249	8 août 2023	(22)
Achat 100 USD, vente 134 CAD à 1,3239	11 août 2023	(1)
Achat 197 GBP, vente 334 CAD à 1,6816	17 août 2023	(3)
Achat 1 126 USD, vente 1 512 CAD à 1,3237	17 août 2023	(21)
Achat 51 535 JPY, vente 522 CAD à 0,0092	17 août 2023	(45)
Achat 675 EUR, vente 1 003 CAD à 1,4480	17 août 2023	(25)
Achat 23 770 JPY, vente 238 CAD à 0,0092	17 août 2023	(18)
Achat 345 EUR, vente 511 CAD à 1,4480	17 août 2023	(11)
Achat 101 GBP, vente 171 CAD à 1,6816	17 août 2023	(1)
Achat 559 USD, vente 745 CAD à 1,3237	17 août 2023	(4)
Achat 1 659 CAD, vente 22 493 MXN à 0,0766	21 août 2023	(63)
Achat 2 245 EUR, vente 3 314 CAD à 1,4482	22 août 2023	(62)
Achat 2 486 CAD, vente 20 207 NOK à 0,1236	23 août 2023	(11)
Achat 59 CAD, vente 182 PLN à 0,3246	24 août 2023	–
Achat 2 239 CAD, vente 1 334 GBP à 1,6814	24 août 2023	(4)
Achat 1 146 CAD, vente 682 GBP à 1,6814	24 août 2023	(1)
Achat 250 CAD, vente 3 330 MXN à 0,0765	28 août 2023	(5)
Achat 420 USD, vente 557 CAD à 1,3233	7 sept. 2023	(1)
Achat 103 071 INR, vente 1 663 CAD à 0,0161	8 sept. 2023	(5)
Achat 744 CAD, vente 565 USD à 1,3232	11 sept. 2023	(4)
Achat 26 020 CAD, vente 18 080 EUR à 1,4492	12 sept. 2023	(182)
Achat 9 857 CAD, vente 5 925 GBP à 1,6808	13 sept. 2023	(103)
Achat 2 470 CAD, vente 1 720 EUR à 1,4493	13 sept. 2023	(24)
Achat 4 633 CAD, vente 3 204 EUR à 1,4494	15 sept. 2023	(11)
Achat 6 212 CAD, vente 4 312 EUR à 1,4495	18 sept. 2023	(39)
Achat 13 494 SEK, vente 1 684 CAD à 0,1231	18 sept. 2023	(22)
Achat 6 402 CAD, vente 4 840 USD à 1,3231	20 sept. 2023	(2)
Achat 1 141 CAD, vente 866 USD à 1,3231	20 sept. 2023	(5)
Achat 6 382 CAD, vente 4 841 USD à 1,3230	21 sept. 2023	(24)
Achat 205 CAD, vente 638 PLN à 0,3241	21 sept. 2023	(2)
Achat 948 CAD, vente 7 690 NOK à 0,1236	22 sept. 2023	(3)
Achat 2 163 CAD, vente 1 492 EUR à 1,4499	25 sept. 2023	–
Achat 930 CAD, vente 707 USD à 1,3229	26 sept. 2023	(6)
Achat 22 102 CAD, vente 15 257 EUR à 1,4500	27 sept. 2023	(21)

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 658 CAD, vente 500 USD à 1,3229	28 sept. 2023	(4)
Achat 13 344 CAD, vente 73 000 CNY à 0,1838	28 sept. 2023	(72)
Achat 2 154 CAD, vente 2 443 AUD à 0,8835	3 oct. 2023	(5)
		(1 454)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		5 925

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.

* Placement dans une partie liée (se reporter à la note 8 des notes annexes).



États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	629 149 \$	549 762 \$
Trésorerie	6 255	8
Montant à recevoir de courtiers	–	2 923
Souscriptions à recevoir	2 800	1 000
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	20	12
Marge à recevoir	913	965
Gain latent sur les contrats de change	7 379	2 567
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	2 632	2 590
TOTAL DE L'ACTIF	649 148	559 827
PASSIF		
Montant à payer à des courtiers	7 346	–
Rachats à payer	–	1 001
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	1 526	1 058
Perte latente sur les contrats de change	1 454	10 143
Distributions à payer	15	–
Créditeurs et charges à payer	18	16
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET		
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS		
DE PARTS RACHETABLES	10 359	12 218
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX		
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
(« VALEUR LIQUIDATIVE »)	638 789 \$	547 609 \$
Placements, au coût	641 377 \$	553 186 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	509 \$	291 \$
SÉRIE D	1 269 \$	2 249 \$
SÉRIE F	7 284 \$	7 971 \$
SÉRIE O	629 727 \$	537 098 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	9,39 \$	9,33 \$
SÉRIE D	9,44 \$	9,38 \$
SÉRIE F	9,45 \$	9,40 \$
SÉRIE O	9,50 \$	9,44 \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Intérêts à distribuer	7 762 \$	4 429 \$
Revenu tiré des fiducies de placement	159	113
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(6 565)	12 199
Gain (perte) net réalisé sur les placements	1 936	(26 477)
Variation du gain (perte) latent sur les placements	4 697	(21 345)
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES		
PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	7 989	(31 081)
Autres revenus (pertes)	12	–
Revenu tiré de prêts de titres (se reporter à la note 7 des notes annexes)	80	74
Gain (perte) net sur les soldes en devises	(446)	5 447
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	(354)	5 521
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	7 635	(25 560)
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	22	59
Frais d'administration	63	72
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	–
TPS/TVH	9	16
Coûts de transactions	6	6
Retenue d'impôt à la source	11	40
TOTAL DES CHARGES	112	193
AUGMENTATION (DIMINUTION)		
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	7 523 \$	(25 753) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	3 \$	(9) \$
SÉRIE D	25 \$	(23) \$
SÉRIE F	74 \$	(1 034) \$
SÉRIE O	7 421 \$	(24 687) \$
AUGMENTATION (DIMINUTION)		
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,04 \$	(0,38) \$
SÉRIE D	0,14 \$	(0,38) \$
SÉRIE F	0,10 \$	(0,35) \$
SÉRIE O	0,11 \$	(0,36) \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative	7 523 \$	(25 753) \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Intérêts à distribuer	(3 186)	(187)
Dividendes autres qu'en trésorerie	—	—
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	—	(27)
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(1 936)	26 477
Variation de la perte (gain) latente sur les placements	(4 697)	21 345
(Augmentation) diminution des débiteurs	(50)	(428)
Augmentation (diminution) des créditeurs	470	726
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	52	(2 904)
Coût des placements acquis*	(1 352 316)	(950 479)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	1 279 516	1 015 985
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(74 624)	84 755
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	138 796	70 938
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(57 912)	(153 129)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	(13)	(20)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	80 871 \$	(82 211) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	6 247	2 544
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	8	3
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	6 255 \$	2 547 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	4 405 \$	2 138 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	159 \$	86 \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	— \$	— \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série D		Série F	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	291 \$	107 \$	2 249 \$	402 \$	7 971 \$	20 259 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	3	(9)	25	(23)	74	(1 034)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	386	271	71	1 764	427	15 287
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	5	–	8	–
Rachat de parts rachetables	(171)	(41)	(1 076)	(495)	(1 169)	(53)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	215	230	(1 000)	1 269	(734)	15 234
Distributions tirées du revenu net	–	–	(5)	–	(27)	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	–	–	(5)	–	(27)	–
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	218	221	(980)	1 246	(687)	14 200
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	509 \$	328 \$	1 269 \$	1 648 \$	7 284 \$	34 459 \$

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série O		Total	
	2023	2022	2023	2022
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	537 098 \$	719 100 \$	547 609 \$	739 868 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	7 421	(24 687)	7 523	(25 753)
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	139 721	55 837	140 605	73 159
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	3 956	2	3 969	2
Rachat de parts rachetables	(54 504)	(154 175)	(56 920)	(154 764)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS SUR LES PARTS RACHETABLES	89 173	(98 336)	87 654	(81 603)
Distributions tirées du revenu net	(3 965)	–	(3 997)	–
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(3 965)	–	(3 997)	–
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	92 629	(123 023)	91 180	(107 356)
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	629 727 \$	596 077 \$	638 789 \$	632 512 \$



Le 30 juin 2023

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir un revenu régulier en tirant parti des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change dans les marchés de titres à revenu fixe mondiaux à court terme en investissant principalement dans des titres à revenu fixe, de grande qualité, libellés en devises et émis à l'échelle internationale par des gouvernements du monde entier et leurs agences.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	30 juin 2023	31 décembre 2022
AAA	59,4	56,5
AA	8,6	7,7
A	9,0	9,5
BBB	16,3	18,3
BB	2,5	2,8
B	0,2	0,2
Sans notation	4,0	5,0
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2023	31 décembre 2022
États-Unis	34,6	33,3
Canada	5,9	6,3
Obligations supranationales	5,9	6,5
Royaume-Uni	4,8	4,5
Italie	3,9	3,7
Espagne	3,7	4,7
Chine	3,0	3,8
Fonds sous-jacents	2,6	2,5
Mexique	1,2	1,2
Allemagne	0,8	2,9
Autres pays	11,6	8,8
Trésorerie/Autres	22,0	21,8
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	30 juin 2023	31 décembre 2022
Moins de un an	23,8	11,5
1 an à 5 ans	70,6	83,5
5 ans à 10 ans	4,7	4,1
Plus de 10 ans	0,9	0,9
Total	100,0	100,0

En date du 30 juin 2023, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu diminuer ou augmenter d'environ 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2022). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change ou de swaps de devises, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

Hierarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022.

30 juin 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	16 757	–	–	16 757
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	482 753	–	482 753
Placements à court terme	–	129 639	–	129 639
Instruments dérivés – actifs	20	7 379	–	7 399
Instruments dérivés – passifs	(1 526)	(1 454)	–	(2 980)
Total des instruments financiers	15 251	618 317	–	633 568
% du total du portefeuille	2,4	97,6	–	100,0



Le 30 juin 2023

31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	13 579	–	–	13 579
Titres à revenu fixe et titres de créance	–	414 640	–	414 640
Placements à court terme	–	121 543	–	121 543
Instruments dérivés – actifs	12	2 567	–	2 579
Instruments dérivés – passifs	(1 058)	(10 143)	–	(11 201)
Total des instruments financiers	12 533	528 607	–	541 140
% du total du portefeuille	2,3	97,7	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	0,90 %	0,05 %
Série D	0,55 %	0,05 %
Série F	0,40 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,02 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Placements détenus par des parties liées (en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Nombre de parts détenues		
Série A	100	100
Série D	100	100
Série F	101	100
Série O	101	101
Valeur des parts	4	4

Entités structurées non consolidées (%) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume les participations du fonds dans les fonds non parrainés en pourcentage de la valeur liquidative (« VL ») et en pourcentage de la valeur liquidative des fonds non parrainés (« Participation »).

	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	VL	Participation	VL	Participation
iShares Core Canadian Short Term Corporate Bond Index ETF	1,4	0,7	1,6	0,7
iShares EUR Corp. Bond 1-5yr UCITS ETF	1,2	0,2	0,6	0,1
VanEck J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF	–	–	0,3	–

Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la note 6 des notes annexes)

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2022	
Pertes en capital	25 812
Pertes autres qu'en capital	1 430
Année d'expiration des pertes autres qu'en capital : 2042	1 430

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2023	2022
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	31	11
Nombre de parts émises	41	28
Nombre de parts réinvesties	–	–
Nombre de parts rachetées	(18)	(4)
Nombre de parts à la clôture	54	35
Série D		
Nombre de parts à l'ouverture	240	41
Nombre de parts émises	7	184
Nombre de parts réinvesties	1	–
Nombre de parts rachetées	(113)	(52)
Nombre de parts à la clôture	135	173



Le 30 juin 2023

Périodes closes les 30 juin
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2023	2022
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	848	2 046
Nombre de parts émises	45	1 578
Nombre de parts réinvesties	1	–
Nombre de parts rachetées	(123)	(5)
Nombre de parts à la clôture	771	3 619

	2023	2022
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	56 877	72 618
Nombre de parts émises	14 722	5 792
Nombre de parts réinvesties	415	–
Nombre de parts rachetées	(5 715)	(15 955)
Nombre de parts à la clôture	66 299	62 455

Coûts de transactions (en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

Coûts de transactions, y compris les commissions des courtiers, sur les mouvements de portefeuille pour les périodes closes les :

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Total des coûts de transactions	6	100	16	100
Commissions des courtiers liés*	–	–	5	31
Ententes sur les commissions†	–	–	–	–

* Se reporter à la note 8 des notes annexes.

† Les ententes sur les commissions font partie des commissions versées à des courtiers. Le fonds utilise des ententes sur les commissions (auparavant appelées « rabais de courtage ») à l'égard des produits et des services liés à la recherche ou à l'exécution des commandes.

Revenu tiré de prêts de titres (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 7 des notes annexes)

Juste valeur des titres prêtés et de la garantie reçue, en date du :

	30 juin 2023	30 juin 2022
Juste valeur des titres prêtés	182 449	192 741
Juste valeur de la garantie reçue	186 100	196 597

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêts de titres du fonds et du revenu tiré de prêts de titres présenté dans l'état du résultat global.

	30 juin 2023		30 juin 2022	
	\$	%	\$	%
Revenu brut	105	100	98	100
RBC SI (payé)	(25)	(24)	(24)	(25)
Impôt retenu à la source	–	–	–	–
Revenu du fonds	80	76	74	75

Placements détenus par d'autres fonds de placement liés (%) (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Portefeuille prudence d'obligations RBC	23,3	26,6
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	42,2	41,4
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	28,0	30,0
Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC	5,0	–
Total	98,5	98,0

Compensation des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	7 379	(1 454)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	7 379	(1 454)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(1 270)	1 270
Montant donné (reçu) en garantie	(1 955)	–
Montant net	4 154	(184)



Le 30 juin 2023

31 décembre 2022	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	2 567	(10 143)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	2 567	(10 143)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(2 116)	2 116
Montant donné (reçu) en garantie	(201)	1 638
Montant net	250	(6 389)

Le 30 juin 2023

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22^e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 9 août 2023.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB. Depuis le 11 avril 2022, la série Conseillers et la série Conseillers T5 ne sont plus offertes.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 étaient offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés. Le 11 avril 2022, toutes les parts de série Conseillers et de série Conseillers T5 sont respectivement devenues des parts de série A et de série T5, le cas échéant.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de

série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis, qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Bourse NEO (la « Bourse NEO »), selon le cas. La TSX et la Bourse NEO sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

L'information fournie dans les présents états financiers et les notes annexes sont en date du 30 juin 2023 et du 31 décembre 2022, le cas échéant, et pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022, le cas échéant, sauf pour les fonds ou les séries établies au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période commençant à la date de lancement indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et IAS 34 Information financière intermédiaire publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les principales méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs

financiers et des dérivés Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, et n'est donc pas présenté dans l'état de la situation financière. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état

de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Le 30 juin 2023

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global.

Le 30 juin 2023

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fin de la séance de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fin de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les

gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants versés ou reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date

Le 30 juin 2023

d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC,

le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC et le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Le 30 juin 2023

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	CNH/CNY – Renminbi chinois
BRL – Real brésilien	COP – Peso colombien
CAD – Dollar canadien	CZK – Couronne tchèque
CHF – Franc suisse	DKK – Couronne danoise
CLP – Peso chilien	DOP – Peso dominicain

EGP – Livre égyptienne	NZD – Dollar néo-zélandais
EUR – Euro	PEN – Nouveau sol péruvien
GBP – Livre sterling	PHP – Peso philippin
HKD – Dollar de Hong Kong	PLN – Zloty polonais
HUF – Forint hongrois	RON – Leu roumain
IDR – Rupiah indonésienne	RSD – Dinar serbe
ILS – Nouveau shekel israélien	SEK – Couronne suédoise
INR – Roupie indienne	SGD – Dollar de Singapour
JPY – Yen japonais	THB – Baht thaïlandais
KRW – Won sud-coréen	TRY – Nouvelle livre turque
MXN – Peso mexicain	TWD – Nouveau dollar taïwanais
MYR – Ringgit malais	USD – Dollar américain
NOK – Couronne norvégienne	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Conformément à IAS 7, les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

En février 2022, les forces russes ont envahi l'Ukraine, ce qui a abouti à un conflit armé ainsi qu'à l'imposition de sanctions économiques contre la Russie. Les risques de volatilité, de restrictions des échanges, dont l'éventualité d'une suspension prolongée des opérations sur le marché boursier russe, et de défaillance pesant sur les titres russes pourraient nuire à la performance d'un fonds. Le gestionnaire suit de près la situation.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Le 30 juin 2023

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au

rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2

Le 30 juin 2023

de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services

de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la

Le 30 juin 2023

mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie
investissement \$ US RBC

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé
BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US
BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)

Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite
capitalisation RBC

Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à
petite capitalisation RBC

Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)
(pour une partie du fonds)

Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations
Phillips, Hager & North

RBC Global Asset Management (UK) Limited est le
sous-conseiller de :

Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie
du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds en devises des marchés émergents RBC
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une
partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*

Fonds d'obligations souveraines mondiales
BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement BlueBay (Canada)*
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie
investissement \$ US BlueBay (Canada)*
(pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé
BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé
BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US
BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Fonds d'obligations de marchés émergents
BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie
locale BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations de sociétés de marchés
émergents BlueBay*

Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de
marchés émergents BlueBay (Canada)*

Fonds d'obligations mondiales convertibles
BlueBay (Canada)*

Fonds de revenu mensuel américain RBC
(pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2023

Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC
 Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions européennes RBC
 Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
 Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
 Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
 Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
 Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
 Fonds d'actions mondiales RBC
 Fonds d'actions mondiales Vision RBC
 Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
 Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds leaders d'actions mondiales RBC
 Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
 Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
 Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
 Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds équilibré Vision RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)

Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
 Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
 Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
 Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
 Fonds d'actions chinoises RBC
 Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Le 30 juin 2023

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats de titres de créance auprès d'un courtier lié ou les ventes de titres de créance à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

- d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le

gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.

9. Changements dans la présentation des états financiers

En raison d'un changement de système comptable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les fonds ont modifié la présentation de certains postes liés au coût des placements avec amortissement d'escomptes ou de primes. Les escomptes sur les placements à court terme sont dorénavant amortis sur le coût des placements, alors qu'ils étaient auparavant comptabilisés en tant qu'intérêts à recevoir. De plus, les escomptes et les primes liés aux obligations coupons détachés convertibles sont aussi amortis sur le coût des placements. Les données comparatives n'ont pas été reclassées, car les informations requises pour le faire ne sont pas disponibles. En raison de ce changement de présentation, pour la période close le 31 décembre 2022, les montants relatifs aux obligations coupons détachés convertibles qui étaient auparavant comptabilisés au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements » sont désormais comptabilisés au poste « Intérêts à distribuer » de l'état du résultat global et le poste « Intérêts à distribuer » du tableau des flux de trésorerie fait maintenant l'objet d'un ajustement sans effet sur la trésorerie. Les postes qui étaient auparavant ajustés étaient « (Augmentation) diminution des débiteurs » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » dans le tableau des flux de trésorerie. Les changements dans la présentation des placements à court terme n'ont eu aucune incidence sur l'état du résultat global.

10. Révision des données comparatives

Les données comparatives de l'état des variations de la valeur liquidative et de l'état du résultat global du Fonds de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC ont été révisées pour tenir compte de la transformation de la série F en série I. Auparavant, les montants de la série F étaient présentés de façon distincte. Ils ont été ajustés pour refléter la transformation de cette série en série I sur une base combinée.